



CCAS d'Isbergues
5A, place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél : 03.21.61.39.72

DCA 26.02.03

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du
20 avril 2026

Date de convocation :
le 13 avril 2026

Objet :
Adhésion à la centrale d'achat du Syndicat mixte
Nord-Pas-de-Calais Numérique (La Fibre Numérique 59 62)

Votes pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt avril, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Président.

Etaients présents : M. David THELLIER – M. Éric HEUGUE – Mme Stéphanie DELMARE – Mme Véronique LUPART – Mme Anne VENEL – Mme Micheline DAUTRICHE – Mme Caroline LEMAITRE CARON – Mme Sylviane MOILLET CARRE – Mme Marie-Andrée PAYELLE – M. Gérard CORRIETTE – M. Didier MARLES, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration : M. Laurent DANIEL – Mme Dorothee CHAVATTE - Mme Laurie LECRINIER - Mme Cathy MORIN.

M. CORRIETTE Gérard est nommé secrétaire de séance.

Vu les articles L 2113-2 et suivants du code de la commande publique ;

Vu la convention d'adhésion à la centrale d'achats de La Fibre Numérique 59 62 ;

Considérant que le centre communal d'action sociale d'Isbergues porte le projet de modernisation de son action par le biais de l'E-administration. Dans ce cadre il a entrepris des démarches de consultation en vue de mettre en œuvre les marchés publics nécessaires et les mieux adaptés à ses besoins.

Considérant que de son côté le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique (La Fibre Numérique 59 62) développe une offre de services à destination des collectivités du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que de leurs établissements publics, dans le cadre de ses compétences en matière de Numérique. Ces services privilégient le recours au réseau public de fibre optique que le Syndicat mixte a déployé et que les EPCI ont contribué à financer, car il permet le développement d'infrastructures de qualité, sécurisées et pérennes. Pour ce faire le Syndicat mixte s'est constitué en centrale d'achats en janvier 2022, qui pourra intervenir en tant que grossiste ou intermédiaire, et qui prévoit d'offrir des services, prestations et fournitures dans les domaines suivants :



CCAS d'Isbergues
5A, place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél : 03.21.61.39.72

DCA 26.02.03

- Services numériques essentiels pour les collectivités (« Mairie Connectée »),
- Prestations de vidéoprotection,
- Services de télécommunications et communications électroniques.

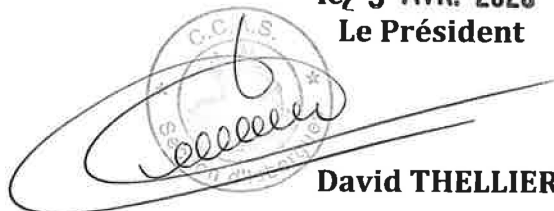
Considérant l'intérêt que pourrait représenter le recours aux marchés passés par la centrale d'achats de La Fibre Numérique 59 62 en matière de services numériques, pour l'économie des ressources du Centre Communal d'Action Sociale d'Isbergues en matière de passation des marchés publics, pour le bénéfice de l'expertise apportée par le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique et pour l'amélioration des tarifs que permet la mutualisation des achats ;

DECIDE

Article 1 : D'adhérer à la centrale d'achats du Syndicat Mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique au titre des prestations, services et fournitures que ladite centrale d'achats pourra offrir en matière d'E-Administration,

Article 2 : **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette adhésion, et notamment la convention d'adhésion à la centrale d'achats et la convention tripartite pour bénéficier de l'accompagnement du centre de gestion dans son domaine de compétence.

**Certifiée exécutoire compte-tenu
De la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication électronique
le 3 AVR. 2026
Le Président**


David THELLIER